

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

INSERTIONS: Annonces: la ligne... Réclames: ... Faits divers: ...

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place, à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE et C<sup>ie</sup>, 34, rue Notre-Dame des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

Table with 2 columns: Interest rate (e.g., 1 0/0, 4 1/2, 5 0/0) and Price (e.g., 69 00, 98 00, 104 05)

Table with 2 columns: Service (e.g., Banque de France, Société gén., Crédit foncier) and Amount (e.g., 3195 00, 467 00, 580 00)

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 24 mai. Change sur Londres, 4,88 0/6; change sur Paris, 5,13 3/4.

DEPECHE COMMERCIALES Havre, 24 mai. Ventes 100 balles, marché très-calme aux prix d'hier.

ROUBAIX 24 MAI 1877.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

La plupart des commerçants français ont été très-longtemps à se convaincre de l'utilité de l'annonce. Tandis que leurs confrères des autres pays, et notamment ceux d'Angleterre et d'Amérique, fondaient leur fortune sur la publicité dont ils faisaient un si prodigieux usage, les nôtres semblaient la dédaigner et beaucoup craignaient même de se déconsidérer en employant ce moyen.

Ils ont fini par abandonner ce préjugé; ils ont compris tous les bienfaits de l'annonce, intelligemment entendue et fréquemment répétée, et on voit, à Paris et dans les départements, les maisons les plus honorées, les plus riches et les plus considérables se servir de la publicité et se féliciter hautement des résultats qu'elle leur donne.

Dans un centre aussi important que le nôtre, la publicité est devenue indispensable à tous ceux qui désirent se créer une clientèle, comme à ceux qui veulent résister à la concurrence et développer leurs affaires.

Les maisons de détail, les fournisseurs de la grande industrie, les marchands de produits spéciaux etc. ont un intérêt considérable à mettre, de temps en temps, leurs noms sous les yeux du public.

Les prospectus, les circulaires ne sauraient remplacer la grande et efficace publicité du journal. Ils ne font que la seconder.

La circulaire n'arrive pas toujours à son adresse; elle n'est pas lue ou n'est lue qu'imparfaitement, parce qu'elle ne porte avec elle rien qui avertisse, rien qui recommande; elle est détruite le jour même où elle est distribuée.

L'annonce du journal, au contraire, quand elle est bien comprise et répétée à des intervalles réguliers, finit par fixer l'attention des intéressés, des

consommateurs, et par donner des résultats productifs.

Pour faciliter à tous les commerçants l'usage de la publicité, nous inaugurons prochainement un nouveau genre d'annonces spéciales, à bon marché, qui paraîtront dans le corps du journal (grande et petite éditions) sous ce titre: ADRESSES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES.

Ce système, limité de ce qui se fait dans les journaux anglais et américains et dans certaines grandes feuilles parisiennes, permettra aux commerçants, de rappeler fréquemment leurs noms et leurs spécialités au public, sans qu'ils aient à s'imposer de frais notables.

Avec la grande édition, leur annonce arrivera à la connaissance des industriels, des propriétaires, des rentiers, des capitalistes, des habitués des cercles, des cafés et des estaminets de la ville et des environs.

L'édition à cinq centimes la portera chez l'employé, chez le petit consommateur, chez l'ouvrier, dans les cabarets.

Cette combinaison leur assurera une publicité considérable, très-productive, que nos prix et nos conditions fort avancées, leur permettront de continuer indéfiniment, une ou plusieurs fois par semaine.

Nous prions les maisons désireuses de figurer dans cette liste, de vouloir bien nous en avertir le plus tôt possible, car l'espace que nous pourrions réserver aux ADRESSES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES sera assez restreint, et nous devons prendre certaines mesures, pour ne pas diminuer la matière que nous donnons chaque jour en lecture à nos abonnés.

Bulletin du jour

Les orateurs et les journaux radicaux qui s'étaient efforcés, avec une ardeur si patriotique, de semer l'inquiétude et la défiance dans l'opinion, commencent à recevoir les démentis les plus significatifs. La lettre du Maréchal et la formation du nouveau ministère, avaient-ils dit, dans leur impudence, vont nous amener la guerre avec l'Italie. Or, hier, au parlement italien, M. Melegari, ministre des affaires étrangères, a déclaré à la tribune « les rapports cordiaux entre la France et l'Italie, ne sont nullement altérés par le changement de ministères. » Un autre orateur, M. Depretis, a ajouté que, dans le cas actuel, « l'Italie peut se regarder comme complètement rassurée. »

On sait déjà, qu'en ce qui concerne l'Allemagne, les journaux officieux de M. de Bismarck ont constaté que le changement du ministère français était une question de politique intérieure, dont le cabinet de Berlin n'avait pas à s'inquiéter.

Voilà donc l'odieuse manœuvre des gauches démasquée. La mauvaise foi de ce parti, son manque de patriotisme, éclatent à tous les yeux, et les citoyens honnêtes, mais abusés, qu'il compte encore dans ses rangs, peuvent apprécier, une fois de plus, ce que valent les affirmations de M. Gambetta et de ses journaux.

Quant à la situation des affaires, elle est absolument la même aujourd'hui qu'il y a huit jours. Il y a pu y avoir, dans beaucoup d'esprits, un moment d'anxiété; on a pu redouter les violences du parti radical, mais son impuissance a été bientôt démontrée et le mouvement ascensionnel de la Bourse indique que, malgré les fausses nouvelles et les alarmes répandues avec une perfide habileté, les intérêts se rassurent et qu'ils ont confiance dans la fermeté du Maréchal et de son gouvernement.

Plus nous irons, plus la lumière se fera sur les procédés employés pour tromper, pour affoler, pour abrutir la nation française et mieux assurer ainsi la victoire de la Révolution.

Les inspirateurs du parti en semblent convaincus, et le journal de M. Gambetta imprime ceci: « Le cri de la nation, les réclamations des intérêts blessés, les alarmes de l'opinion publique ont une puissance à laquelle les politiques les plus téméraires et les plus

infatués ne sauraient se soustraire. On a donc tort de répéter que la tentative de M. le duc de Broglie et de M. de Fourtou pourra durer cinq mois. Avant le 30 juin, le Sénat aura décidé si le suffrage universel doit être consulté, et avant la fin de juillet la crise ministérielle et gouvernementale aura eu sa solution définitive. »

Le salut de la patrie ne sera pas compromis, parce que les élections seront reculées de quelques semaines. Il y a seulement de la fortune de M. Gambetta et de son parti. Plus les électeurs auront le temps de comprendre combien ils ont été dupés par les élus de l'an dernier, mieux ils pourront apprécier l'incapacité de ces élus, leur impuissance à traiter les affaires du pays, mieux ils se convaincront qu'il est temps de leur donner congé pour se rallier à la politique loyale du Maréchal-Président. ALFRED REBOUX.

Continuons de nous instruire des intentions de nos ennemis les radicaux. Il y a grand intérêt à cela, car les menaces d'aujourd'hui peuvent être l'histoire de demain. Voici le programme que trace la *Marseillaise*: « Le peuple français refusa en 1877 ce qu'il a déjà fait si souvent, si lestement et si sûrement. Il prendra son grand balai, et, en douze heures de scrutin, entre le matin et le soir, le nettoyage sera fait. Alors, comme l'histoire se répète, on verra des trains spéciaux se former précipitamment, — des voyageurs de distinction se précipiter vers la frontière. Mais cette fois, messieurs, prenez-en note, elle sera bien gardée, — gardée par des hommes qui n'ont rien oublié s'ils ont été à une école assez dure pour apprendre quelque peu. On a beau en tuer, il en reste. »

Avant de l'engager dans une telle aventure, les conseillers du maréchal feront bien de se rappeler que les coups d'Etat ne réussissent pas toujours, et que les Santa-Annas, les Marias Lopez ou autres jésuites d'épées ou de robes plus ou moins longues, conduisent parfois leurs Maximiliens à des Querrelas.

Une lettre de M. de Bismarck. Le *Figaro* emprunte à la *Nouvelle Presse libre* (de Vienne) la lettre qu'on va lire, écrite par le prince de Bismarck au feld-maréchal de Moltke, après les discours prononcés au Reichstag par le chef du grand état-major de l'armée allemande. Nous la publions à titre d'information. Pour rien au monde nous ne voudrions garantir son authenticité.

« Mon cher de Moltke, « Voilà ce qui s'appelle bien parlé, et au vrai moment, je vous en remercie de tout mon cœur. Je suis absolument du même avis que vous. Voyez avec le roi et avec Kamecke, ce qui vous paraîtra utile à faire, et n'hésitez pas une seconde, car enfin, je vous le demande, est-ce que je pourrais nous en vouloir d'ouvrir notre parole pour nous mettre à l'abri? D'ailleurs les gens vous respectent dans la mesure de ce que vous leur faites endurer; aussi bien, à quoi nous servirait-il de faire des ambassades à la France? Devrait l'orgie à un mouton, vous n'en ferez pas un cheval; soyez aimable envers les Français, vous ne les rendez pas raisonnables. Plus je travaille dans la politique, et moins j'ai confiance dans les calculs qui reposent sur les hommes. Attendez-nous au pire, à une nouvelle surprise, et nous n'aurons pas de mécompte. »

On avait annoncé que les conseillers municipaux de Paris, en promenade à Londres aux frais du budget, avaient fraternisé avec les communistes dans un banquet plein d'expansion. Le fait est confirmé par la lettre suivante, que publie la *Marseillaise*:

Les proscriptions de la Commune à Londres qui ont duré, le 7 mai, avec cinq conseillers municipaux de Paris, protestent énergiquement contre le récit du *Figaro*, qui, dans un compte-rendu mensonger, publié le lendemain de l'acte du 16 mai, a transformé une réunion intime d'admis politiques en une manifestation.

La *Marseillaise* accuse un des communistes, très au courant de ce qui se passe dans le clan des réfugiés, d'avoir ébruité cette « réunion intime », sur laquelle nos radicaux auraient désiré qu'on fit silence.

Qu'a-t-elle fait ??? La prorogation de la Chambre sert toujours de prétexte aux organes radicaux pour jeter feu et flammes contre le Maréchal. S'ils avaient conscience de la situation que la Chambre occupe à la France, ils rentreraient en eux-mêmes, et reconnaîtraient que cette majorité de la Chambre, dont ils sont les

avocats officieux et officiels, s'est justement attirée ce qui lui arrive.

Aussi quand on nous parle pompeusement et hypocritement de la responsabilité de la Chambre devant le pays, quand on se plaint de l'interruption qu'on lui inflige, dans l'exécution du mandat qui lui a été confié, on ne fait illusion à personne. Ce sont là phrases creuses, périodes sonores, car tout le monde est d'accord au fond pour reconnaître que ce mandat a toujours été le moindre de ses soucis.

Si nous décomposons en effet le total des séances de la Chambre, depuis le jour où elle est entrée à Versailles, combien en trouverions-nous de tapageuses, de scandaleuses, d'inutiles; combien peu au contraire de fécondes pour ce pays que l'on représente si vivement atteint par l'absence de ses mandataires?

Au lieu d'être une Chambre d'affaires une réunion occupée de nos intérêts généraux, elle n'a été qu'un clair de lune de la Convention, clair de lune bien pâle et bien effacé. On a exécuté ses adversaires, on les a taquinés, on les a blessés, on les a poussés à bout, laissant en souffrance les lois capitales, comme par exemple l'achèvement de l'œuvre patriotique de la réorganisation de notre armée.

Cette œuvre, entreprise par l'Assemblée de 1871, qui en avait jeté les grandes bases, la Chambre actuelle avait la mission de la compléter par une loi sur l'administration militaire, et une loi sur l'état-major. Au lieu d'accepter ce legs, la Chambre a montré autant d'indifférence que le gouvernement mettait de sollicitude à en demander l'examen. Elle a enfoui en effet, dans les cartons d'une Commission, ce projet de loi; car depuis le dépôt, personne n'en a plus entendu parler.

La majorité, en revanche, a eu hâte de proposer des modifications à des lois, encore soumises à l'expérimentation, pour ainsi dire. N'a-t-on pas vu, en effet, abolir le volontariat, changer le temps fixé pour le service, et bouleverser les bases générales de l'administration? Mutiner, changer, détruire; voilà la science des gauches, et c'est en cela seulement qu'elles se sont montrées ardentes. Elles ont essayé, il est vrai, de formuler un nouveau code municipal, mais elles n'ont réussi qu'à en ébaucher la première partie, en y introduisant, d'ailleurs, des dispositions absolument dangereuses. Le *Journal des Débats* lui-même le reconnaît, on s'en souvient. En dehors de cette tentative malheureuse, de quelle grande mesure la majorité a-t-elle pris l'initiative?

Si au moins elle n'avait pas laissé en souffrance les graves lois d'affaires qui lui étaient soumises depuis six mois: créations et rachats de chemins de fer, par exemple, attendus par de nombreuses localités et de non moins nombreux obligataires! Mais non, la majorité n'avait aucun souci des intérêts privés considérables et légitimes, et des intérêts publics que ses retards ont compromis. N'avait-elle pas à s'occuper des interpellations, questions, interrogations, invalidations et autres motifs à séances tapageuses et oiseuses?...

Et le budget?... N'est-il pas déplorable de voir le sans-gêne et le parti-pris avec lequel, par une lenteur calculée, préméditée, on avait reculé son examen, pour obtenir une session d'automne, et créer ainsi fictivement la permanence de l'Assemblée? Comment justifier la majorité de son mauvais vouloir dans le vote des recettes et des dépenses?

De deux choses l'une, ou elle était impuissante, ou son retard était systématique. Dans le premier cas, le Maréchal n'avait-il pas le devoir d'agir comme il l'a fait? Dans le second cas, nul ne peut sérieusement le blâmer d'avoir mis fin au scandale qu'offrait la majorité. La Chambre ne peut donc s'en prendre qu'à elle-même de la mesure qui la frappe. L'histoire la ratifiera certainement, car lorsqu'il s'agira d'établir le bilan de ses travaux, elle constatera comme nous qu'ils se résument dans un mot: « Rien! »

LETTRES DE PARIS

(De notre correspondant particulier.) Paris, 23 mai 1877.

On s'attendait à trouver, ce matin, au *Journal officiel*, le mouvement sous-préfectoral. Il n'en a rien été. On voudrait, en effet, comme pour le mouvement préfectoral, pouvoir faire tout d'un coup et avoir le moins de retours possibles à effectuer. Mais le sursis ne sera que de 24 heures. L'élaboration du mouvement sera terminée ce soir, et le *Journal officiel* le publiera demain matin. Telle est, du moins, le langage qu'on tient dans les cercles officieux.

En attendant la publication du mouvement sous-préfectoral, le public se préoccupe du mouvement judiciaire. En dehors même de toutes considérations

politiques, ce mouvement est rendu nécessaire par suite de la démission de M. Renouard, procureur général à la Cour de cassation, et la nomination aux fonctions de secrétaire général à la justice, de M. Talandier, procureur général à Lyon. Mais, à propos de ce mouvement, il circule bien des bruits inexactes. Je crois être en mesure de vous donner à cet égard des renseignements parfaitement sûrs.

Tout d'abord, je dois dire que le nouveau garde des sceaux est décidé à s'occuper très-peu, en général, de toutes les questions qui touchent au personnel. Il veut que les droits acquis, soient respectés, mais laissera le détail des nominations à M. Talandier. Celui-ci est aidé dans sa tâche par M. Depeyre qui, comme je vous l'ai dit, hier, a positivement refusé le poste de procureur général à la Cour de cassation. En ce qui concerne le remplacement de M. Renouard, il paraît très-probable qu'on se préoccupera uniquement des conditions hiérarchiques et qu'on laissera absolument à l'écart toute considération politique. Le choix à faire se trouve ainsi limité entre un assez petit nombre de personnes.

Quant au poste de procureur général à Lyon, laissé vacant par suite de la nomination de M. Talandier, il est fort question d'y appeler M. Boissard. Ce magistrat a été procureur de la République à Lyon et il est actuellement procureur général à Dijon. M. Boissard serait lui-même remplacé par M. Hardouin actuellement avocat-général à Lyon.

Enfin, je dois ajouter, avant de quitter ce sujet, que c'est bien à tort que certains journaux annoncent comme imminente la publication du mouvement judiciaire.

On estime, dans les cercles ministériels, qu'il n'y a rien d'urgent et qu'on peut procéder avec moins de précipitation qu'on ne l'a fait, en ce qui concerne le personnel administratif.

En ce qui concerne le mouvement judiciaire, on estime que le *Journal Officiel* soit resté muet ce matin, vous pouvez tenir néanmoins pour absolument certaine la nomination de l'amiral Gicquel des Touches au ministère de la marine. Je dois ajouter que les légitimistes paraissent très-satisfaits de cette nomination. Ils la regardent, en quelque sorte, comme une compensation à l'échec de M. Depeyre auquel on avait pensé pour un portefeuille.

L'amiral Gicquel des Touches n'appartient pas, il est vrai, au Parlement, mais ses opinions bien connues le rattachent à l'extrême-droite.

À propos des légitimistes, on considère généralement l'article de l'*Union d'hier*, comme un correctif à celui de l'autre jour. Cette fois, on offre un concours dévoué, ne mettant d'autre condition que de savoir où on est mené. Ceci veut dire simplement que la droite n'entend pas aider au succès d'une négociation en faveur des bonapartistes, du duc d'Aumale ou du maréchal de MacMahon lui-même. C'est enfoncer une porte ouverte. La politique du maréchal est claire et nette. Elle se résume en une seule formule: guerre au radicalisme et maintien des institutions existantes. En 1850, le Parlement verra s'il y a lieu à réviser la Constitution et dans quel sens. Les explications qui seront données aux législatifs à cet égard seront assez claires pour qu'on ne doute pas de voir se dissiper les nuages qui ont un instant menacé d'assombrir l'horizon ministériel.

Il n'est pas exact qu'il ait été un seul instant question de nommer M. Ducros préfet de police, en remplacement de M. Voisin, auquel on aurait réservé un poste dans la magistrature. On n'a aucune raison de se priver du concours de M. Voisin. Quant à M. Ducros, il n'est pas impossible qu'on utilise ses capacités et son énergie, mais jusqu'à présent, il ne paraît pas qu'aucune offre lui ait été faite.

Vous aurez remarqué le soin méticuleux du Conseil municipal de Paris à se tenir, hier, dans les plus étroites limites de son mandat administratif. Ainsi que je vous l'ai dit, une consigne rigoureuse a été donnée à cet égard et on ne peut nier que cette conduite soit la seule habile, puisque pour le Conseil c'est le seul moyen de sauver sa propre existence.

Quant à la lettre de M. Lefèvre, président du Conseil général, réclamant la convocation des électeurs pour procéder au remplacement de MM. de Germinie et de Calvinhac, il y a de sérieuses raisons de penser qu'il n'en sera pas tenu compte. Sans doute, les électeurs auraient dû être depuis longtemps convoqués, mais la responsabilité de leur non-convocation retombe exclusivement sur le cabinet Jules Simon. Aujourd'hui, serait-il nécessaire de convoquer des électeurs pour élire deux conseillers dont les pouvoirs expirent au mois de novembre prochain, époque à laquelle doit être renouvelé intégralement le Conseil municipal de

Paris? On s'accorde généralement pour la négative.

(Autre correspondance) Paris, 23 mai 1877.

En 1848, la perturbation morale et intellectuelle était encore moins étendue et moins profonde que de nos jours; et cependant, c'est surtout à notre époque, qu'il faut appliquer les réflexions suivantes, écrites à la fin de 1848, par l'illustre orateur et philosophe catholique Donoso Cortés: « Au point où en sont venues les choses, une solution radicale et prochaine est inévitable. Les sociétés n'en peuvent plus, et il faut que la démagogie succombe ou qu'elle en finisse avec les sociétés humaines: une réaction ou la mort. Que l'on donne dans sa justice nous donne la réaction, pour nous délivrer de la mort dans sa miséricorde! »

Le jour même où a été connue la lettre par laquelle le maréchal de MacMahon signifiait son congé à M. Jules Simon, il est à ma connaissance que les correspondants de ces journaux allemands et italiens qui sont toujours en relations intimes avec nos républicains et radicaux, ont reçu pour mot d'ordre d'avoir à propager à l'étranger la nouvelle que le renvoi du ministre Jules Simon était le prélude de la guerre et le triomphe de l'ultramontanisme en France. C'est cette consigne qui a été, comme vous l'avez vu, si fidèlement suivie tout à la fois en France et au dehors. La presse allemande et italienne est, en très-grande majorité, rédigée, comme vous le savez, par des libéraux-penseurs, des protestants et des juifs ennemis de la France et du catholicisme; toute cette presse devait donc voir, avec beaucoup de déplaisir, tomber un ministre complice de tous les projets hostiles à notre pays et au catholicisme.

Il y a toute une fabrique organisée par les républicains et les radicaux, pour propager les bruits de nature à inquiéter l'esprit public. C'est cette même fabrique qui a fait croire, hier, que l'arrivée de M. Bismarck, à Berlin, était un signe menaçant pour notre pays.

Il faut s'attendre à la circulation de bien d'autres bruits du même genre et dans le même but.

La correspondance républicaine du *Journal de Genève* constate, avec beaucoup de bonne foi, que les relations sont restées très-pacifiques entre la France et les gouvernements étrangers. M. Ciadini, notamment, avoue que nos hommes d'Etat font les derniers efforts pour convaincre les nations de leurs intentions amicales.

Non-seulement on a été très-frappé des refus opposés par plusieurs fonctionnaires à leur avancement ou à leur promotion, mais on s'étonne que le cabinet s'y soit exposé. Il a fallu, dit-on, que celui-ci agit bien légèrement pour s'adresser ainsi à des hommes sans le consulter et courir le risque de leur désaveu.

Ce sont probablement là, les motifs qui ont fait mettre en circulation, hier, le bruit de la retraite de M. de Broglie et de son remplacement par M. de Fourtou. Au ministère de l'intérieur, on n'avait entendu parler de rien de semblable.

L'Angleterre vient de perdre un de ses plus célèbres et les plus distingués publicistes, David Urquhart, mort, il y a peu de jours, à Naples. Il avait deviné sa longue existence à défendre l'indépendance de l'empire Ottoman contre la Russie dont il était l'ennemi acharné et quelquefois protestant, David Urquhart était un défenseur ardent de la souveraineté spirituelle et temporelle du Pape, et, pendant le concile du Vatican, il était à Rome l'un des partisans les plus zélés de la proclamation du dogme de l'infaillibilité.

David Urquhart s'était intimement lié avec M. Le Play, dont il partageait les idées de rénovation sociale, mais, plus que M. Le Play, David Urquhart déclarait hautement que le salut social ne pouvait venir à la France que par la monarchie nationale des Bourbons. M. Urquhart avait rallié autour de lui un certain nombre d'hommes d'un grand mérite, dévoués à sa personne et à ses idées. Il était secondé, dans ses nombreux et actifs travaux, par une digue intelligence pour ses recherches et sa correspondance dans le monde entier.

BULLETIN ECONOMIQUE

Voici un avis très-utile que le *Journal officiel* donne au commerce français: « Les marques de fabrique déposées en Angleterre sont, depuis la promulgation de l'acte du 13 août 1875, publiées dans un recueil officiel intitulé: Trade Marks Journal.